

Préoccupation permanente d'un apaisement

L'Express – Chronique de Vanf - Nasolo-Valiavo Andriamihaja – 21/03/11

Je note un mot, « préoccupation », et un concept «sens de l'apaisement » dans le communiqué du Ministère français des Affaires étrangères commentant l'interpellation et la garde à vue de Mamy Rakotoarivelo, de la mouvance Marc Ravalomanana. Comment ne pas être « préoccupé » quand leurs activités mènent plus souvent les hommes politiques malgaches dans les couloirs judiciaires plutôt que dans les travées parlementaires ?

La situation n'est pas nouvelle puisque chaque régime s'est absurdement constitué son lot de « martyrs » sans qu'on sache véritablement, même bien après, si les faits reprochés étaient avérés ou s'il ne s'agissait que de grossières machinations. La coïncidence, toujours opportune, de la survenue d'un « attentat » ou d'une « atteinte à la sûreté intérieure » avec une période de reprise du dialogue, des négociations et de confrontations pour ainsi dire « diplomatiques », laisse perplexe sinon « préoccupé ».

L'opinion a fini par ne plus trop s'émouvoir, les Malgaches se découvrant également sceptiques en plus d'être proverbiallement patients. Les dirigeants successifs ont décidément trop crié au loup. Dorénavant, c'est le mot de « cinéma » qui accueille d'abord chaque annonce d'attentat, en attendant d'en savoir un peu plus, instant qui ne survient d'ailleurs jamais. De quoi être profondément « préoccupé » par la défiance envers tous les actes d'autorités qui se complaisent dans une transparence unilatérale de vitre sans tain.

La création d'organes parallèles aux éléments de la police ou de la gendarmerie avait déjà fait l'objet d'une première « préoccupation » de l'ambassadeur de France à Madagascar. Plutôt que de s'effaroucher derrière l'alibi de la « souveraineté nationale », les autorités interpellées auraient dû comprendre que le retour à la légalité passe également par la suppression de tout ce qui est police ou juridiction d'exception et que pareille mesure d'apaisement concourt à la reconnaissance internationale.

Le « sens de l'apaisement », c'est éviter des actes contre-productifs, comme les NOTAM, les arrestations, les condamnations par contumace sur des faits promis à une commission internationale d'enquête qui n'a jamais été convoquée. Je trouve admirable que, dans sa grande préoccupation à sauver Benghazi, la France se ménage encore une opportunité de « se préoccuper » de la situation malgache. Parce qu'elle est désormais la seule puissance internationale à s'intéresser, à défaut de s'inquiéter, de deux ans d'enlèvement à Madagascar.

Par association d'idées, il est impossible de ne pas rapprocher le statu quo à Madagascar avec la décennie de fait accompli en Côte d'Ivoire. Ce qui nous vaut un nouveau verbe de la Francophonie : « Je me Gbagbo, tu te Gbagbo, il se Gbagbo ». C'est là, ma « préoccupation » : dans cette indifférence à notre égard, dans ce discrédit d'image, dans cette dérive gondwanesque qui nous éloigne de la centralité du premier méridien, faisant d'Antananarivo une nulle part plus méconnue que Fukushima.

Source : <http://www.lexpressmada.com/1894-chronique-de-vanf/preoccupation-permanente-d-un-apaisement.html>